

TIMELESS®

Instructions d'utilisation

Entretien et nettoyage

Timeless est un verre à faible entretien. Néanmoins, un nettoyage régulier est nécessaire pour maintenir son bon aspect et augmenter sa durée de vie. La fréquence de nettoyage dépend de l'utilisation de la douche. Il est recommandé de faire un nettoyage complet environ deux fois par mois pour un usage régulier.

Après une douche

- Après chaque douche, il est recommandé de rincer le verre avec de l'eau et ensuite d'utiliser une raclette en caoutchouc souple pour enlever le peu d'eau restante de la surface du verre. C'est la meilleure procédure pour maintenir un produit parfait tout au long de sa vie.

Nettoyage régulier

- Le vinaigre blanc dilué est la solution idéale pour éliminer la formation de calcaire à la surface du verre. Il est recommandé de faire ce nettoyage au moins deux fois par mois. Dans le cas où l'eau présente un niveau élevé de calcaire, un produit commercial anti-calcaire tel que Antikal, Cilit-Bang, ou un produit équivalent peut être utilisé. On peut asperger la surface du verre avec ce type de produits, et laisser agir pendant 5 minutes avant de rincer à l'eau. Ensuite, retirez l'excès d'eau avec la raclette.
- Les produits nettoyants neutres habituellement utilisés pour nettoyer le verre de douche sont autorisés, par exemple, pour enlever les résidus de savon (notamment les produits de nettoyage pour verre à base d'alcool).

Précautions de nettoyage

- N'utilisez pas de produits de nettoyage contenant des particules abrasives. Les liquides chimiques à récurer sont également déconseillés.
- L'alcool pur, l'acétone, les acides autres que le vinaigre, la soude, les bases fortes et l'eau de Javel ne doivent pas être utilisés.
- Les instruments de nettoyage durs sont interdits, tels que : éponges à récurer ou chiffons, laine d'acier et lames de rasoir.

10 ANS
GARANTIE

UNE GARANTIE DE DIX ANS CERTIFIÉE PAR L'ÉTIQUETTAGE DU VERRE



Garantie:

Le verre de douche TIMELESS est garanti contre l'Acheteur Initial* pendant une période de 10 ans après la première livraison dans des conditions normales d'utilisation et sous réserve des directives de traitement, de manipulation, d'entretien et d'utilisation de Building Glass Europe. Anti-Corrosion signifie que le verre TIMELESS, utilisé dans de telles conditions, ne présentera pas une surface blanchâtre homogène mesurée par un Haze ** moyen sur le côté enduit de plus de 5%.

Cette garantie ne s'applique pas:

- si le verre est altéré, endommagé par accident, incorrectement utilisé ou par d'autres causes extérieures au verre, ou s'il est mal utilisé
- si le verre n'a pas été spécifié, transporté, stocké, manipulé, installé, assemblé, nettoyé, utilisé ou entretenu conformément aux instructions données sur la documentation et sur www.saint-gobain-building-glass.com
- après l'expiration de la période de garantie pour le verre initial.

Limitations de garantie:

Cette garantie couvre uniquement le remplacement du verre TIMELESS ou le remboursement de la différence entre le prix de vente initial et le prix de vente d'un verre non revêtu, à la seule discrétion de Building Glass Europe. En cas de remplacement, le verre de remplacement sera livré à l'adresse de livraison de l'acheteur initial *. Cette garantie ne couvre pas les égratignures, les bris, les fissures ou tout autre dommage indirect ou consécutif, ni les frais de démontage et de réfection du verre. Il est non transférable et non assignable.

Cette garantie n'exclut pas les garanties légales.

DISTRIBUTEUR

Saint-Gobain Building Glass Benelux

Boulevard Industriel 129, B 1070 Bruxelles

glassinfo.be@saint-gobain.com
www.saint-gobain-glass.com

Saint-Gobain Innovative Materials Belgium S.A.

Avenue Einstein 6, 1300 Wavre - Belgique
TVA BE 0402.733.607
RPR Nivelles

